

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 28 (1914)

Heft: 3

Artikel: Les armoiries de l'hospice du Grand Saint-Bernard

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armoiries de l'Hospice du Grand Saint-Bernard,

par Fréd.-Th. Dubois.

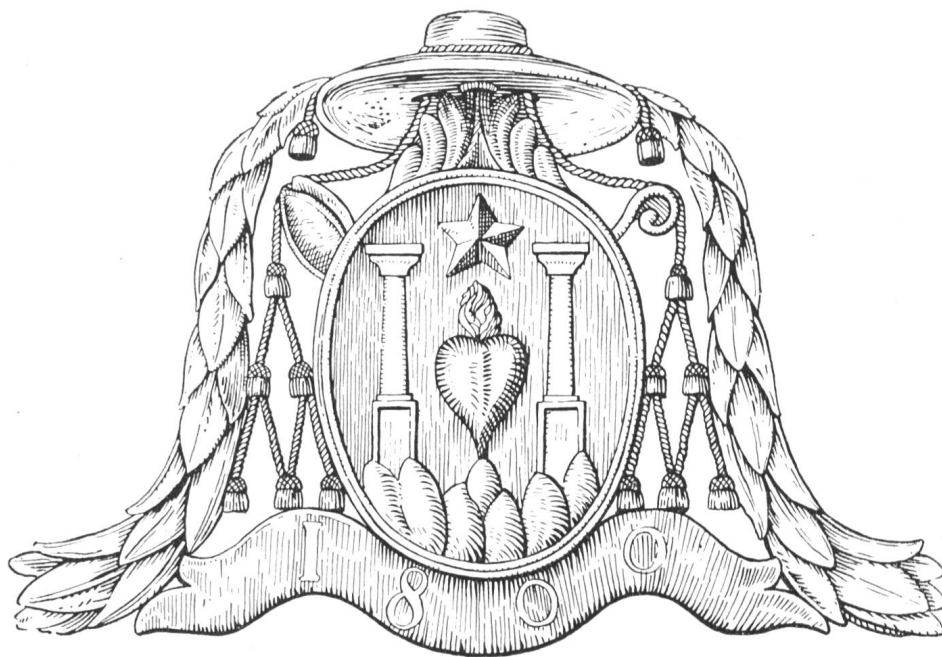


Fig. 164

Armoiries de l'Hospice du Grand Saint-Bernard.
Sculpture sur bois au Musée de l'Hospice.

Nous ne voulons pas faire ici une étude complète et détaillée des armoiries du célèbre hospice du Grand St-Bernard, mais chercher seulement à expliquer l'origine de ses armes et signaler les différentes variantes que nous avons constatées.

Nous espérons vivement qu'un historien de cet hospice pourra nous donner un jour un travail complet documenté et définitif sur ces armoiries et leurs variantes.

Les armoiries actuelles de la Maison du Grand St-Bernard sont: *d'azur à deux monts d'argent sommés de deux colonnes du même, séparées d'un cœur enflammé de gueules et surmonté en chef d'une étoile d'or* (voir Fig. 164).

Les deux colonnes sur les deux monts forment la partie essentielle et invariable de ces armoiries.

Selon les uns, elles représentent et rappellent deux colonnes romaines qui existaient autrefois sur le col du Grand St-Bernard, près de la sortie des eaux du petit lac, soit à l'extrémité opposée à celle où se trouve l'hospice.

Selon d'autres les deux colonnes représenteraient celles qui existaient autrefois, l'une sur le Grand St-Bernard et l'autre sur le Petit St-Bernard.

La colonne du Grand St-Bernard était située sur le plateau nommé *Plan de Jupiter*. Les Romains avaient donné à ce passage le nom de *Mons Jovis*,



Fig. 165
La colonne du Grand St-Bernard
Chronique de Stumpf, 1548.

(fig. 167). Au moyen-âge le Petit St-Bernard portait le nom de Colonne-Joux.

Il y eut de tout temps d'étroites relations entre les hospices des deux cols, mais ce ne fut qu'en 1466 que le Petit St-Bernard passa sous la dépendance directe du Grand St-Bernard. Les deux colonnes, symboliseraient selon d'autres, la réunion des deux maisons.

Nous avons constaté sur plusieurs exemplaires des armoiries du St-Bernard, du XVII^e et jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, une fleur de lis posée entre les deux colonnes. Nous avons tout d'abord pensé qu'il s'agissait là d'une concession royale, ou de rappeler simplement ainsi le souvenir des rois de France qui avaient, à plusieurs reprises, soutenu de leurs libéralités la maison du Grand St-Bernard et avaient fait les frais d'une annexe appelée l'hospice St-Louis. Mais nous avons renoncé à cette idée car nous avons constaté que la fleur de lis était toujours d'argent et non d'or comme les lis de France. Il fallait donc chercher autre part l'origine de cette pièce. Nous

devenu au moyen-âge: Mont-Joux. Ils avaient établi là une importante *mansion* et construit un petit temple, dont on a retrouvé les fondations il y a peu d'années.

Nous ne savons pas à quelle époque la colonne a disparu. Stumpf nous en donne une reproduction dans sa chronique (fig. 165). Elle figure aussi dans l'Histoire de l'Hospice, publiée en 1627 par le prévôt Viot (fig. 166). Elle était surmontée de la statue de Jupiter.

Le col du Petit St-Bernard fut aussi fréquenté par les Romains. Ils y avaient établi une *mansion* dont il reste encore quelques débris, et dressé au sommet du col, comme au Grand St-Bernard, une haute colonne surmontée d'une escarboucle. La colonne seule existe encore. Le prévôt Viot l'a aussi reproduite dans son ouvrage, mais encore ornée de l'escarboucle



Fig. 166
La colonne du Grand St-Bernard
Histoire de l'Hospice, de Viot 1627.

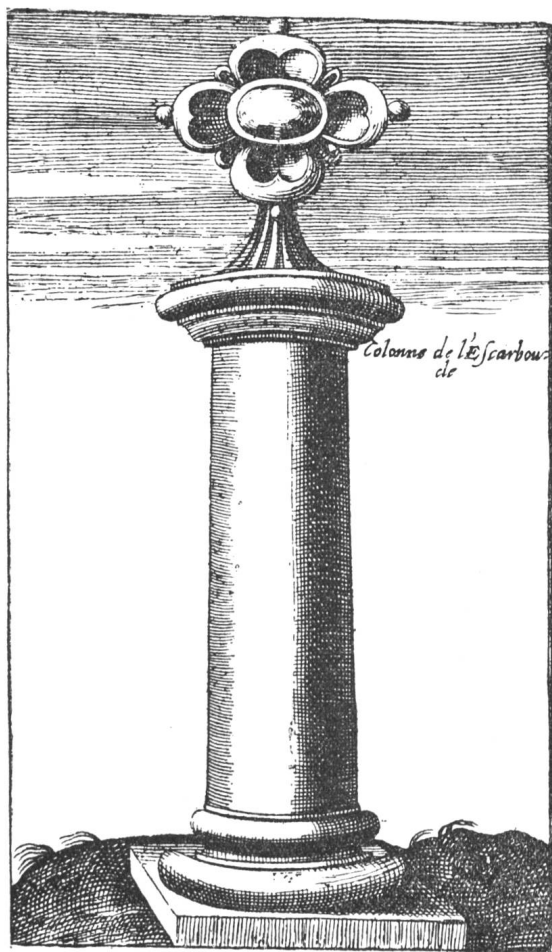


Fig. 167

La colonne du Petit St-Bernard
Histoire de l'Hospice, de Viot 1627.

Un chroniqueur des premières années du XVII^e siècle, Claude Mochet, blasonnait ainsi les armes du fondateur des deux hospices: *escartelé d'azur à un lys d'argent, l'autre d'azur à deux piliers mis sur deux montagnes d'argent miraillées de sinople, le tout chargé d'un écusson de gueules à un lyon d'argent à une cotice d'azur*. Le premier quartier au lys d'argent pourrait bien se rapporter ici au Chapitre d'Aoste, puisque c'est l'écu qui est en cœur est celui du fondateur soit des sires de Menthon.

L'étoile d'or que nous retrouvons sur la plupart des armoiries que nous avons eu l'occasion d'examiner, apparaît tantôt entre les deux colonnes, tantôt en chef.

Le chanoine E. P. Duc, dans son ouvrage sur le Grand St-Bernard¹, donne la description des armoiries de cette maison avec les colonnes sur les deux monts, la fleur de lis, l'étoile, et en outre, en chef: *un gland compris dans une macle d'or*, en forme de losange.

¹ La Maison du Grand Saint-Bernard et ses très révérends Prévôts, par le chanoine E. P. Duc. Aoste 1898.

avons pensé qu'elle pouvait provenir peut-être des armes du Chapitre d'Aoste, qui porte: d'azur à 4 fleurs de lis d'argent posées 1, 2, 1.

Cette idée serait plus admissible, car St-Bernard de Menthon, le fondateur des deux hospices, était archidiaque d'Aoste, et plusieurs historiens croient qu'il tira du Chapitre même, les chanoines qui devaient l'aider dans le service de ces hospices. Plus tard, les prévôts du Grand St-Bernard furent de droit chanoines de la cathédrale d'Aoste. Il serait donc très naturel que la fleur de lis d'argent dû rappeler les rapports très intimes qui existèrent entre ces deux institutions.

Au XVIII^e siècle la fleur de lis disparaît des armes du St-Bernard. Il est fort possible que cette disparition corresponde avec la rupture qui eut lieu entre Aoste^{*} et l'hospice, en 1752, lorsque le gouvernement du royaume de Sardaigne s'empara, avec l'approbation du pape, de tous les biens et bénéfices que le Grand St-Bernard possédait dans ses états, pour les attribuer à l'hôpital mauricien d'Aoste.

Nous avons constaté cette pièce dans les armoiries qui décorent le sommet du maître-autel de l'église du Grand St-Bernard, consacré en 1689, et dans celles qui se trouvent sur le portrait du prévôt L. Boniface (1724-1728). Il serait intéressant de connaître l'origine de cette curieuse figure.

A quelle époque apparaît le cœur flamboyant entre les colonnes? Nous le trouvons dans les armes actuelles du St-Bernard et déjà dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il est l'attribut de St-Augustin et doit rappeler ici que les religieux du St-Bernard comme, du reste, ceux de St-Maurice, suivent la règle des chanoines réguliers de St-Augustin.

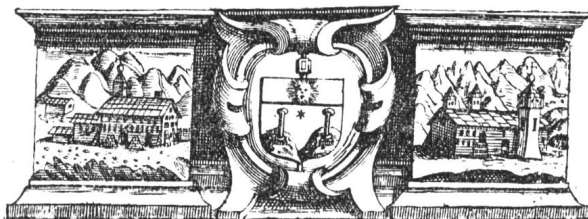


Fig. 168

Armoiries de l'Hospice sous le prévôt Viot 1611-1644.

Nous avons encore constaté une autre modification dans les armes du St-Bernard, c'est-à-dire avec une amplification, soit un chef chargé d'un soleil.

Ces armes se trouvent sur un tableau placé dans le vestibule du Séminaire d'Aoste. Le chef est d'argent, le soleil, de gueules. Il nous paraît fort probable que ce chef est l'armoirie personnelle d'un prévôt du St-Bernard, ajoutée ainsi à l'armoirie de sa Maison. Dans l'ouvrage de Duc, cité plus haut, cet auteur indique les armes du prévôt Roland Viot (1611-1644) comme suit: d'azur à une étoile d'or accostée de deux colonnes d'argent posant sur deux montagnes du même, réunies à leur base, au chef d'argent chargé d'un soleil de pourpre. Nous retrouvons ces mêmes armes en tête de l'ouvrage publié par ce prévôt en 1627 (fig. 168).

Si toutefois ce chef est une arme personnelle, il est curieux de la retrouver dans les armes du successeur du prévôt Viot, soit de Michel Perrinot (1644-1646) qui suivant Duc, portait: «bandé d'or et de gueules de six pièces au chef d'argent chargé d'un soleil de pourpre naissant en chef.»

Comme insigne de leur dignité, les prévôts du Grand St-Bernard plaçaient derrière leur écu, et posé en pal, leur bâton de prévôt, mais dès 1762, nous voyons apparaître la crosse et la mitre au-dessus des armoiries (voir fig. 164), car en cette année, le pape Clément XIII avait adressé au prévôt Claude-Philibert Thevenot (1758-1775) une bulle, accordant à lui et à ses successeurs à perpétuité, le privilège des infules et élevant la prévôté au rang d'abbaye.